



Florennes, le 16 juin 2010

## Plan de Cohésion Sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville 1  
5620 Florennes  
Tél : 071/68.14.64  
Quentin.lorent@florennes.be

### PV du GT Communication du 15 juin 2010

#### **1. Présents :**

Anne France STIMART (Bibliothèque), Barbara WILLEMS (Fédasil), Stéphane COLLARD (Maison des jeunes), Roland VANDERECK (Croix rouge), Elisa FERRON (écrivain publique) Françoise LECOMTE (Croix rouge), Quentin LORENT (Chef de projet PCS).

#### **2. Excusés :**

Frédérique SEYLER (Présidente du Conseil de l'Action Sociale).  
Nicolas BODART (service communal informatique et communication)  
Geoffrey PIETRONS (AMO jeunes 2000).

#### **3. introduction :**

M. LORENT remercie les participants de leur présence et précise l'ordre du jour. Le but de cette rencontre est de faire le point sur la commission adm-com et de définir les objectifs futurs du GT communication.

#### **4. Débats :**

M. COLLARD nous précise le travail effectué lors des précédentes commissions. Les objectifs étaient de définir ce que devait être la coordination sociale et la raison de mettre en place un bottin sociale. A savoir « Améliorer l'aide à la population » et « se rencontrer, Echanger, travailler en réseau, communiquer, établir des partenariats, associer le politique ». Ce bottin était un moyen d'informer le réseau social professionnel de ce qu'il existe sur la commune. Il doit servir de support à la réflexion et être mis à jour, complété et amélioré. M. LORENT précise que cette mise à jour sera effectuée par le prochain engagé dans le cadre de la mise en place du guichet unique PCS. Guichet qui doit être un outil de diffusion et de relais de l'information.

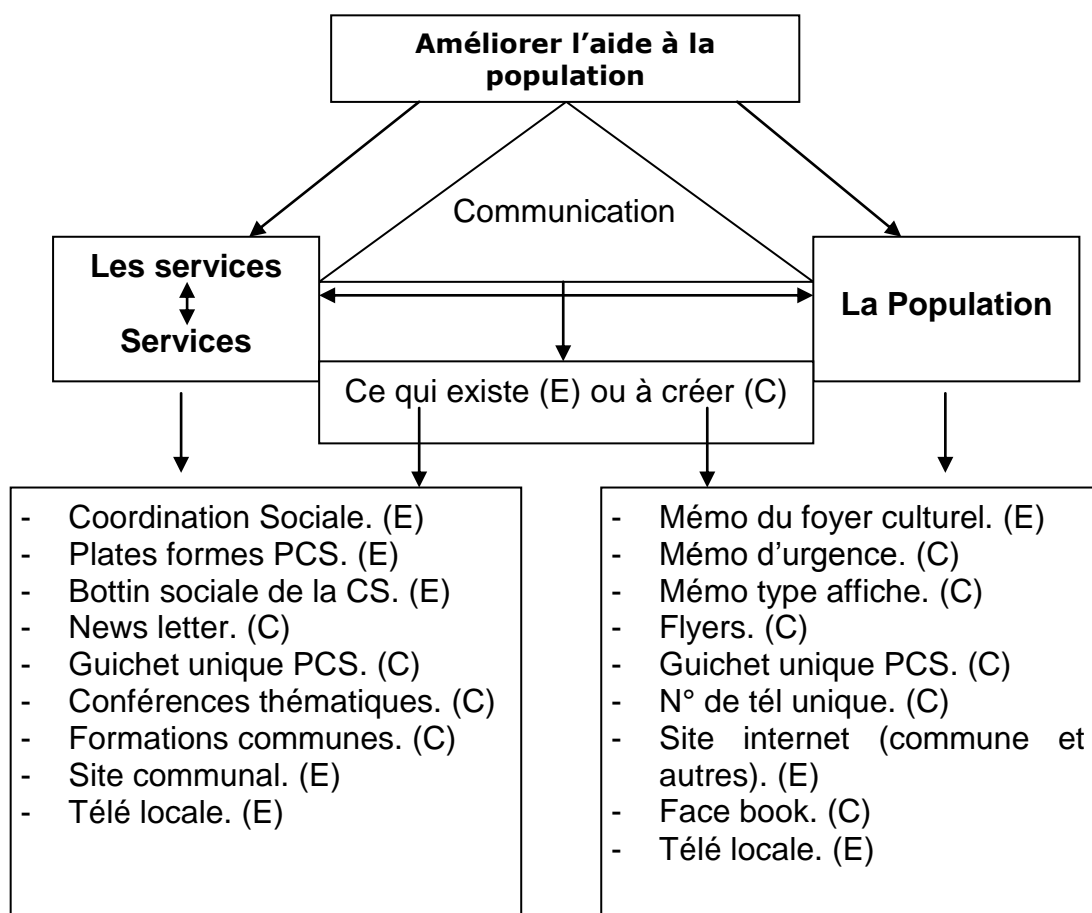
Nous devons définir comment améliorer la communication autour de nos actions, services et associations. Ce devrait donc être l'objectif de ce groupe. Mme WILLEMS propose que nous puissions faire un relevé de ce qui existe en termes de moyens. Nous pourrions ainsi analyser ce qui fonctionne, ce qui doit être amélioré et ce qui doit être créé. M. VANDERECK précise qu'il ne faut surtout pas perdre de vue le public que nous désirons toucher. Nous devons travailler l'accessibilité à l'information adaptée au public. Elle doit notamment correspondre aux plus défavorisés. Mme STIMART précise que peu de nos publics ont accès aux informations via le net.

« Quels publics voulons-nous toucher ? ».



Il nous semble important de travailler la communication sur deux axes :

- La communication inter service : Favoriser la transition des informations, les mises à jour et développer la connaissance de l'autre.
- La communication au public : Favoriser l'accès à l'information, en adapter l'accessibilité en fonction de la population touchée et susciter la démarche de recherche d'informations.



Le point central de cette information devrait être situé au niveau du futur guichet unique PCS. En fonction des demandes reçues par le/la futur accueillant(e), nous devrions cibler plus précisément ce vers quoi nous devons orienter notre réflexion. En constat de la réalité quotidienne et des attentes des partenaires, nous préciserons notre action. Cet outil servira de baromètre social en termes de communication. Sa neutralité favorisera son accessibilité et son appropriation par tous les partenaires.

M. VANDERECK souligne l'importance de s'adapter constamment aux nouvelles formes de communications. Celles-ci évoluent de plus en plus rapidement. Nous devrions être formés, principalement à la préparation de l'information.

## 5. Conclusion :

En fonction de cette première analyse, nous définirons la marche à suivre lors de la prochaine rencontre GT com. Celle-ci aura lieu le 14 septembre 2010 à 13.30 en la salle annexe de l'administration communale.

M. LORENT renouvelle ses remerciements et clôture la réunion.

**Quentin LORENT.**  
**Chef de Projet du**  
**Plan de Cohésion Sociale**  
**Administration communale de Florennes.**



Plan de cohésion sociale de Florennes

Place de l'hôtel de ville, 1 - 5620 Florennes  
quentin.lorent@florennes.be

Avec le soutien de la RÉGION WALLONNE et de la Commune de FLORENNES



RÉGION WALLONNE